

Ma question au premier ministre est celle-ci: Est-ce que le premier ministre, après ces deux rapports, après des centaines de témoignages, après le vécu de tous ces gens de l'est de Montréal qui sont acculés ou au chômage ou à l'aide sociale, est-ce que le premier ministre va maintenant faire preuve de leadership et répondre à l'engagement qu'il avait pris à l'ombre de la Place Ville-Marie de faire quelque chose pour la ville de Montréal?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, le premier ministre du pays ainsi que les membres de la députation du Québec et les ministres ont essayé de faire quelque chose pour Montréal qui a été entravé par le parti libéral, et je parle du projet de loi C-22: des millions de dollars en investissements et des emplois à Montréal. Et aujourd'hui, on se lève à la Chambre et on nous parle du rapport Picard et du rapport Pichette d'hier. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, des Sciences et de la Technologie a indiqué qu'il répondrait bientôt au rapport Picard. Quant aux recommandations du rapport Pichette, on va les considérer et donner une réponse en temps et lieu.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, on est franchement «tannés» de la rhétorique du gouvernement qui revient toujours sur la question du projet de loi C-22.

Monsieur le Président, tous les rapports sur l'est de Montréal font état de l'industrie ferroviaire et de l'industrie pétrolière. Il y a une différence entre des roues de trains et des pilules.

Monsieur le Président, voici ce que je demande au ministre: Cela fait deux ans qu'il laisse pourrir la situation dans l'est de Montréal. Il y a eu le rapport Picard, maintenant, il y a le rapport Pichette. Est-ce qu'ils vont arrêter de valser ou utiliser de la rhétorique, mais passer à l'action? C'est ce que le rapport Pichette vous demande. Arrêtez de niaiser et agissez!

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien)): Monsieur le Président, si le député du parti libéral est intéressé de passer à l'action, parlez aux sénateurs, et qu'on passe C-22. Cela, c'est de l'action: ce sont des emplois et ce sont des investissements à Montréal.

* * *

• (1440)

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT— DEMANDE AU MINISTRE DE NOMMER UN MÉDIATEUR

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je m'adresse au ministre du Travail. Il n'ignore pas qu'il est important que le transport du grain par la voie maritime ne soit pas interrompu. Il sait aussi que ce matin, le président du syndicat des mécaniciens de marine, M. Gilbert Gauthier, a

déclaré qu'il verrait d'un bon oeil que le gouvernement intervienne pour aider à résoudre le différend.

Je demande alors au ministre du Travail s'il est disposé ou non à nommer un médiateur, ce qui hâterait le règlement du conflit relatif à la navigation dans la voie maritime.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, j'ai été informé de cette déclaration, que je suis en train d'examiner.

ON DEMANDE DE NOMMER UN MÉDIATEUR SANS TARDER

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, la réponse du ministre est agréable à entendre. Je voudrais savoir s'il étudiera la demande dès aujourd'hui, car le transport ininterrompu du grain est extrêmement important pour l'ouest du Canada. Le syndicat accepte que le gouvernement intervienne.

Le ministre s'entretiendra-t-il avec la partie patronale afin qu'un médiateur puisse être nommé aujourd'hui ou au plus tard demain?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Comme je l'ai dit, monsieur le Président, j'ai été informé de la déclaration. Mes collaborateurs, qui sont en train de l'étudier, me feront rapport cet après-midi.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

L'ÉCRASEMENT D'UN AVION D'AIR INDIA—L'EXAMEN DES BAGAGES

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne l'attentat à la bombe qui a frappé le vol 182 d'Air India.

Le gouvernement a admis hier que la société Air India avait réclamé des chiens renifleurs pouvant déceler la présence de bombes et que la demande avait été rejetée. Le gouvernement a également admis que l'appareil permettant d'examiner aux rayons X les bagages embarqués sur le vol fatal était tombé en panne ce jour-là.

Ma question est très simple. Pourquoi a-t-on permis à l'avion du vol 182 de décoller alors que les bagages n'avaient pas tous été examinés comme il le fallait?

Le gouvernement est-il disposé aujourd'hui à admettre qu'il est en partie responsable du relâchement du dispositif de sécurité qui a entraîné la mort de 329 personnes?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député est avocat, bien qu'on ne le devinerait jamais, et il sait pertinemment que cette affaire est actuellement en instance devant les tribunaux du pays à la suite d'actions intentées par Air India et d'autres personnes. L'affaire est donc devant les tribunaux et il n'y a rien à ajouter.

Ce n'est pas parce que le député a accès aux dossiers des tribunaux et qu'il se pose des questions qu'il est justifié de poser ces questions en public. Il devrait attendre que l'affaire soit entendue par les tribunaux.